

Séance extraordinaire du 17 décembre 2009

Province de Québec Municipalité de Saint-Étienne-des-Grès

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Étienne-des-Grès tenue le jeudi 17 décembre 2009 à 19 h 30 au 1260, rue Saint-Alphonse.

À laquelle sont présents les membres du conseil :

M. Robert Landry, maire
M. Richard St-Pierre, conseiller
M. Jocelyn Isabelle, conseiller
Mme Francine Boulanger, conseillère
M. Marc Bastien, conseiller
M. Nicolas Gauthier, conseiller
M. Gaëtan Léveillé, conseiller

FORMANT QUORUM

Constatant que les avis de convocation ont été expédiés conformément à l'article 156 du *Code municipal*, le conseil procède à l'ouverture de l'assemblée.

D'entrée de jeu, monsieur le maire remercie les membres du conseil et mesdames Vallée et Larocque pour le travail effectué à la réalisation des prévisions budgétaires 2010.

1. Ouverture de l'assemblée

La session est ouverte à dix-neuf heures trente (19 h 30) sous la présidence de monsieur Robert Landry, maire. Madame Nathalie Vallée, Directrice générale et Secrétaire-trésorière, est présente et agit à titre de secrétaire de la séance. La secrétaire-trésorière adjointe, Mme Nancy Larocque, est aussi présente.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

2009-12-460

Il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu d'approuver et d'adopter l'ordre du jour comme suit :

Ordre du jour

1. Ouverture de l'assemblée
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2010
4. Adoption du règlement 387-2009 fixant les tarifs de la taxation pour l'année financière 2010
5. Période de questions
6. Fermeture de la séance

ADOPTÉE UNANIMEMENT

Le maire s'adresse aux personnes présentes et expose ses orientations face au budget 2010.

3. Adoption des prévisions budgétaires pour l'année 2010

Séance extraordinaire du 17 décembre 2009

2009-12-461

Il est **proposé** par Marc Bastien, **appuyé** de Francine Boulanger et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte les prévisions budgétaires pour l'année 2010, présentant des revenus et dépenses de 3 910 869 \$ tel que déposées.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

4. Adoption du règlement 387-2009 fixant les tarifs de la taxation pour l'année financière 2010

2009-12-462

Il est **proposé** par Richard St-Pierre, **appuyé** de Gaëtan Léveillé et résolu que le conseil municipal de Saint-Étienne-des-Grès adopte le règlement 387-2009 fixant les tarifs de la taxation pour l'année financière 2010 et ce, conformément à la loi.

ADOPTÉE UNANIMEMENT

5. Période de questions

Début : 19 h 59

Fin : 20 h 24

6. Fermeture de la séance

2009-12-463

Les sujets à l'ordre du jour ayant tous été épuisés, il est **proposé** par Jocelyn Isabelle, **appuyé** de Richard St-Pierre et résolu que la séance soit levée à 20 h 24.

ADOPTÉE UNANIMEMENT.

Robert Landry,
Maire

Nathalie Vallée, g.m.a.
Directrice générale &
Secrétaire-trésorière